

## Situation sanitaire : communiqué de presse intersyndical

Communiqué de presse intersyndical : FSU, UNSA Education, Sgen-CFDT, CGT Educ'action, SNALC, SUD Éducation, Sncl-Faen. [Lire le communiqué](#)

## La DSDEN des Vosges recrute des contractuels

Le département des Vosges recrute des contractuels, de préférence titulaires d'un M1 formés au métier. Si vous connaissez des personnes intéressées vous pouvez leur transmettre cette information, il faut faire une demande spontanée à la DSDEN service du personnel et écrire à Monsieur L'Inspecteur d'Académie, directeur des services de l'éducation nationale.

A plusieurs reprises le Sgen-CFDT avait demandé d'étendre le recrutement par le biais de la liste complémentaire du concours, ce n'est malheureusement pas l'option choisie. L'Education Nationale a fait le choix de la contractualisation, précarisant ainsi ces emplois ! Même si cela devrait permettre d'apporter un ballon d'oxygène dans une situation très tendue, nous ne pouvons que le regretter.

## Mise à jour de la foire aux questions du ministère

Les nouvelles questions qui trouvent une réponse:

- Mon enfant doit-il se rendre à son école ou établissement scolaire alors même que j'ai la possibilité de le garder en assurant les cours à la maison ?
- Les élèves allergiques peuvent-ils être dispensés du port du masque ?
- Un élève ne portant pas le masque peut-il être accueilli à l'école ?
- Comment ménager sa voix quand on porte un masque ?
- Les visières peuvent-elles remplacer les masques grand public ?
- Les réunions entre personnels organisées en présentiel au sein d'une école ou d'un établissement scolaire sont-elles autorisées ?
- Les réunions avec les parents d'élèves organisées en présentiel au sein d'une école ou d'un établissement scolaire sont-elles autorisées ?
- Les sorties scolaires sont-elles autorisées sur le territoire national ?
- Quelles sont les recommandations pour les personnels vulnérables ? [La FAQ](#)

## Direction d'école : tribune commune

De crises en crises, les directrices et directeurs d'école sont en manque de reconnaissance. Une tribune commune a été signée par le Sgen-CFDT, GDID, le SE-UNSA, le SNE et le GTRID. [La tribune](#)

## Mouvement interdépartemental 1er degré

La note de service concernant la mobilité des personnels enseignants du 1er degré – rentrée 2021 a été publiée sur le site académique. Les inscriptions se font dans l'application SIAM1 via I-Prof du mardi 17 novembre 2020 au mardi 8 décembre 2020.

La plateforme Info mobilité est accessible du 16 novembre au 8 décembre 2020 de 9h30 à 19h au 01 55 55 44 44. [La note de service](#)

[Les informations du SGEN Lorraine](#)

[La note de service parue au BO spécial n°10 du 16 novembre](#)

## Mise à disposition de la Polynésie française de personnels enseignants spécialisés du 1er degré

Une note de service publiée au BO n° 44 du 19 novembre précise les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à une mise à disposition de la Polynésie française pour la rentrée scolaire d'août 2021.

Les candidats devront déposer leur dossier téléchargé, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application MAD accessible à l'adresse suivante <http://mad.ac-polynesie.pf>, **disponible du 30 novembre au 11 décembre 2020**. [La note de service](#)

## Présentation des mesures de revalorisation : la déclaration du Sgen-CFDT

Intervention du Sgen-CFDT lors de la multilatérale de présentation des mesures de revalorisation prises pour 2021 (16 novembre 2020).

« Les mesures que vous présentez aujourd'hui, Monsieur le ministre, prennent place dans une séquence commencée au printemps 2019 et qui doit se prolonger dans une programmation pluriannuelle afin qu'elles prennent véritablement sens. Pour le Sgen-CFDT, puisqu'il s'agit de revaloriser les métiers et les carrières, une année budgétaire n'y suffira pas. » [Lire la suite](#)

## Nouveau décret personnes vulnérables : le placement en ASA doit être assoupli

La liste des personnes considérées particulièrement « vulnérables » et leur situation au travail n'a cessé d'évoluer depuis la rentrée. Depuis le 16 octobre, la liste des personnes vulnérables était à nouveau régie par le décret n°2020-521 du 5 mai 2020 à la suite de la suspension de celui n°2020-1098 du 29 août 2020 par l'ordonnance du Conseil d'État du 15 octobre 2020. [Lire la suite](#)

## Dates de paiement des salaires et des pensions

Comme chaque année, le Ministère des Comptes publics communique les dates de paiement des salaires pour la prochaine année civile. [Le calendrier](#)

## Actualités CFDT

### Que dit le rapport annuel sur la fonction publique ?

Quelque 5,56 millions d'agents publics comptabilisés en France en 2018, et des besoins criants. Le rapport annuel sur l'état de la fonction publique, présenté aux organisations syndicales le 13 novembre lors du conseil commun de la fonction publique, est riche d'enseignements. [En savoir plus](#)

## Bons plans

♦ **Protéger la biodiversité marine, ça s'apprend.** Club CITEO et le WWF lancent un nouveau programme pédagogique sur la préservation des écosystèmes marins : 4 séances pour les cycles 2 et 3. [Le lien](#)

♦ **Formation aux sciences** : la Fondation La main à la pâte lance L@map, une plateforme de formation à distance. Destinée aux professeurs du premier degré et du collège, elle propose des tutoriels pour enseigner les sciences de manière attractive, en privilégiant la pratique de l'expérimentation, la formation au raisonnement scientifique et l'éveil de l'esprit critique. [Le lien](#)

♦ **Noël en maternelle** : des ressources sur le site de *maternelles*. [Le lien](#)

♦ **Des ceintures d'orthographe grammaticale** sur le site de *Charivari* : des exercices d'évaluation, d'entraînement et une fiche de suivi. [Le lien](#)

**Carte CEZAM : Les cartes 2020 sont en vente au Sgen-CFDT** au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam-grandest.fr/> Vous êtes de plus en plus nombreux à faire confiance au Sgen-CFDT et nous vous en remercions, nous nous retrouverons en priorité les jeudis pour vous donner notre éclairage de l'actualité.